



Communiqué de Presse

Lancement du 4^e appel à projets de l'Économie sociale et solidaire

À l'initiative du Conseil départemental de la Nièvre et de Jean-Paul Fallet, conseiller départemental délégué à l'Économie sociale et solidaire (ESS), un appel à projets de l'ESS est lancé, ce jeudi 1^{er} février, pour la quatrième année consécutive. Son objectif : favoriser de nouveaux modes d'entreprendre.

Ce 4^e appel à projets s'adresse aux entreprises et aux structures de l'ESS : associations, fondations, mutuelles, coopératives (SCIC, SCOP, CAE), entreprises solidaires (ESAT, SIAE, etc.), sociétés commerciales d'utilité sociale bénéficiant de l'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS).

Afin de permettre à un large spectre d'acteurs de proposer des projets, toutes les initiatives relevant de l'ESS sont concernées, quel que soit le secteur d'activités.

Deux catégories sont concernées : les projets en phase « ante création », ou en phase « amorçage ».

Les projets devront obligatoirement répondre aux critères suivants :

- être domiciliés dans la Nièvre et contribuer à la consolidation ou au développement de l'ESS sur le territoire et des coopérations entre les divers acteurs ;
- favoriser la création d'activités socialement utiles afin d'apporter des réponses pertinentes et innovantes à des besoins peu, mal ou non satisfaits ;
- être porteurs de création et/ou de consolidation d'emploi(s) et s'inscrire dans une démarche de cohésion sociale et territoriale visant le progrès économique, social et culturel ;
- être viables économiquement

Sont considérés comme prioritaires :

- les projets bénéficiant aux publics les plus fragiles à l'instar des jeunes, de l'aide sociale à l'enfance, des allocataires du RSA, des personnes âgées ou handicapées, etc. ;
- les projets susceptibles de favoriser l'accès à l'emploi de publics en difficulté, notamment par la dimension innovante des moyens mis en œuvre dans ce cadre (au regard de l'ingénierie formalisée, des supports utilisés ou de la structuration du parcours d'accompagnement proposé) ;

- les projets s'inscrivant dans la dynamique départementale, en lien notamment avec les projets de contrats cadres de territoire.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au vendredi 29 mars 2024, minuit.

Les dossiers sont à déposer en ligne via la plateforme Démarches Simplifiées :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/Département de la Nièvre - Appel à projets Economie Sociale et Solidaire #4 édition 2024>

Renseignements, règlement de l'appel à projets, lauréats des éditions précédentes : toutes les informations sont à retrouver sur le site du Conseil départemental dans l'onglet « actualités » et la rubrique « entreprendre autrement »

<https://nievre.fr/au-quotidien/entreprendre-autrement/le-soutien-a-leconomie-sociale-et-solidaire/>

La presse est cordialement invitée à relayer cette information.

Contact :

Karine Drouillot/ Chargée de mission ESS / 03 86 61 87 29